Délibération n°2025-118

Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 05/01/2026
Publié le
ID : 035-213500671-20251208-2025_118-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHASNÉ SUR ILLET

Séance du lundi 8 décembre 2025

Nombre de Conseillers :
En exercice : 19
Présents : 15
Votants : 18

L'an deux mil vingt-cinq, le huit décembre à 20h00.
Le Conseil Municipal de la commune de CHASNÉ SUR ILLET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Benoît MICHOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 novembre 2025

Étaient présents : Benoit MICHOT (pouvoir de Sophie PHELION), Florence MOREL, Michel ADKINS, Laura LEBLANC (pouvoir d'Alexandre LEFRANCOIS), Karine DUPAYS, Michel DEMAY, Carlos BLANCO, Serge GESBERT, Andreas EHBRECHT, Jean-Luc PAUL, Anne-Sophie DESCORMIERS, Fatou SY (pouvoir de Delphine DUJARDIN), Caroline ROUSSIASSE, Faustine JINCQ, Fabrice LEFRANCOIS
Absents : Mr LEFRANCOIS Alexandre**,** Mme Sophie PHELION, Mme Delphine DUJARDIN, Mr SIMON Anthony
Secrétaire de séance : Karine DUPAYS

Délibération n°2025-118 : Vote tarifs bourse aux jouets

Mme MOREL informe que le Conseil Municipal des Enfants organise une bourse aux jouets chaque année.
Elle propose une liste de 15 jouets pour 1.5€

Après délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- ⇨ Valide la vente de liste de 15 jouets (dépôt),
- ⇨ Fixe le prix de vente de la liste à 1.5 €,
- ⇨ Fixe une commission des ventes de 15 % à payer à l'euro inférieur,
- ⇨ Dit que la régie de recettes de la salle des Moissons sera élargie afin d'intégrer ces produits,
- ⇨ Dit que la délibération sera reconduite chaque année sauf dénonciation.

Fait et délibéré à Chasné sur Illet,
Le 8 décembre 2025
Le Maire, Benoit MICHOT

